



# Entre "faire-faire" et "faire-ensemble"

Quels dispositifs d'action collective pour améliorer les conditions de travail en élevage ovin ?

Jérémy André, stagiaire Inra



### ACTION 1, volet 2 : Etude des innovations collectives

Innovations collectives : formes d'organisation mises en place par les éleveurs et par des acteurs extérieurs dont la finalité est de déléguer une partie du travail d'astreinte ou du travail saisonnier sur le troupeau.

**OBJECTIF** : réalisation d'une typologie d'acteurs et d'une monographie des dispositifs organisationnels innovants

Question de recherche : Sous quelles conditions de coordination, un dispositif d'action collective en élevage ovin fonctionne-t-il ?



# 1. L'enquête

- A) l'objet d'étude
- B) la méthode
- C) les terrains

## DEUX OBJETS D'ÉTUDES

Les dispositifs

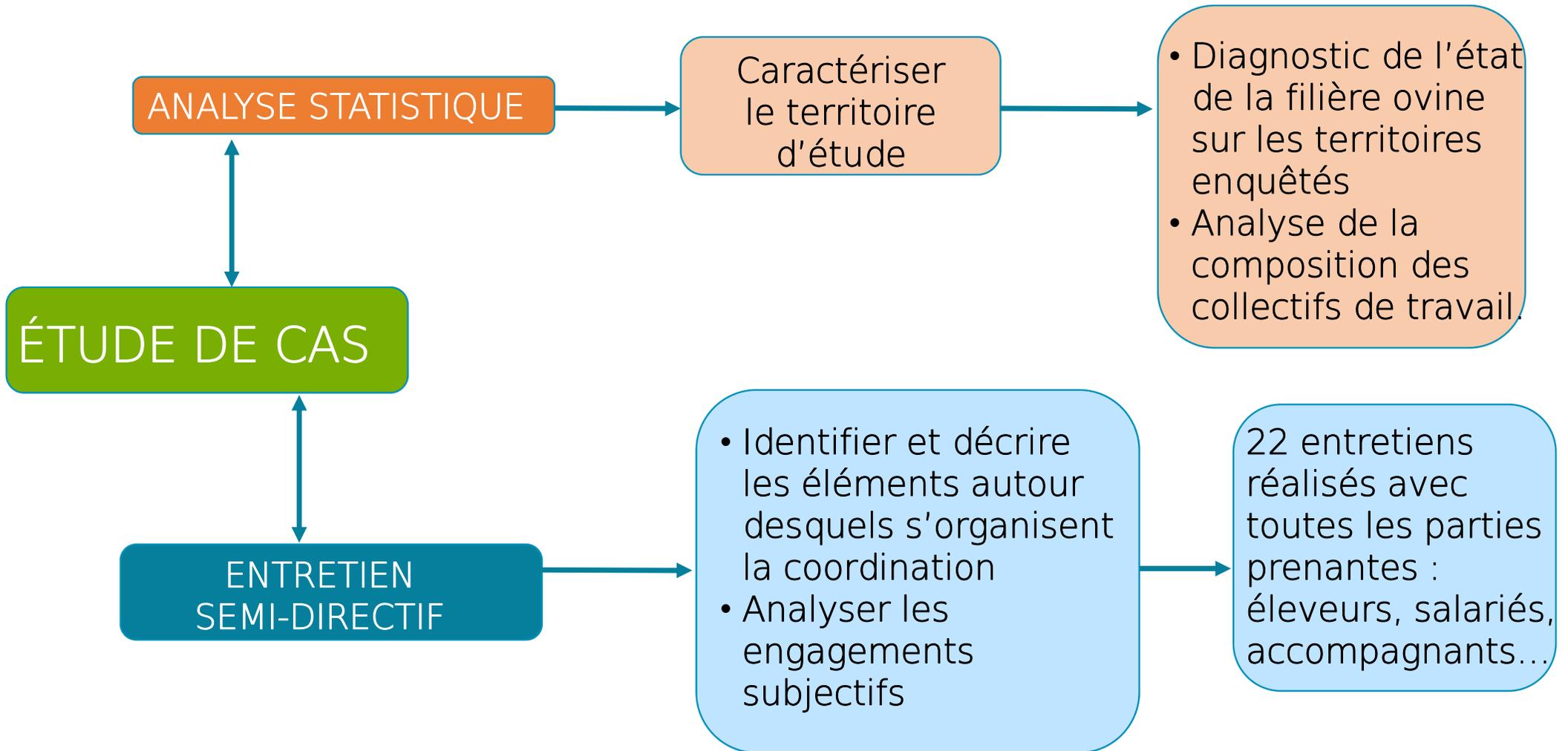
La coordination

Saisir les contours de l'action organisée : acteurs impliqués, statuts juridiques, modes de gouvernance, partenaires extérieurs

Des formes d'organisations hybrides peu instituées

Saisir la logique d'agencement entre les différentes parties :

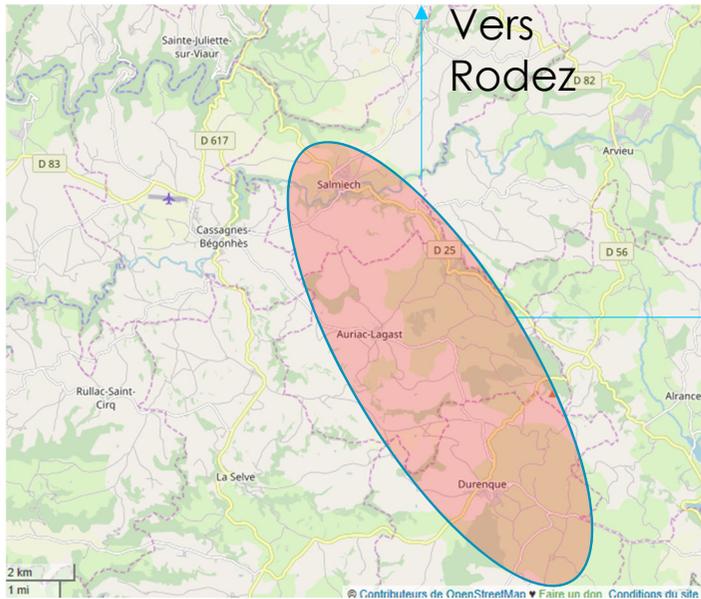
- formes de la coordination
- subjectivités engagées
- proximités entre les acteurs



# LES TERRAINS



Aveyron

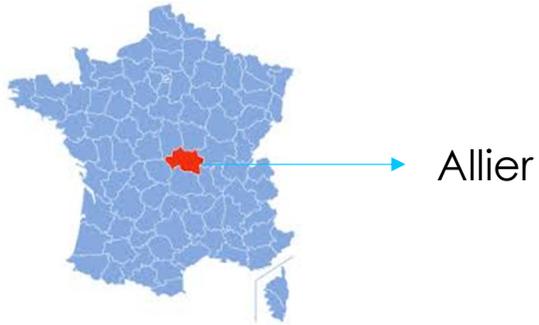


GE de  
La Payolle

Le Groupement  
d'employeurs de la Payolle

- 9 adhérents majoritairement en ovin laitier
- 3 salariés qui interviennent sur le travail d'astreinte et le travail des cultures et surtout sur l'agnelage.

## LES TERRAINS



Allier



GE  
des  
mûres

Le Groupement  
d'employeurs des Pissenlits

- 5 adhérents : 4 exploitants dont un inactif + une Cuma
- 2 salariés qui interviennent sur le travail d'astreinte et le travail des cultures.

## LES TERRAINS



## LA SAPOV

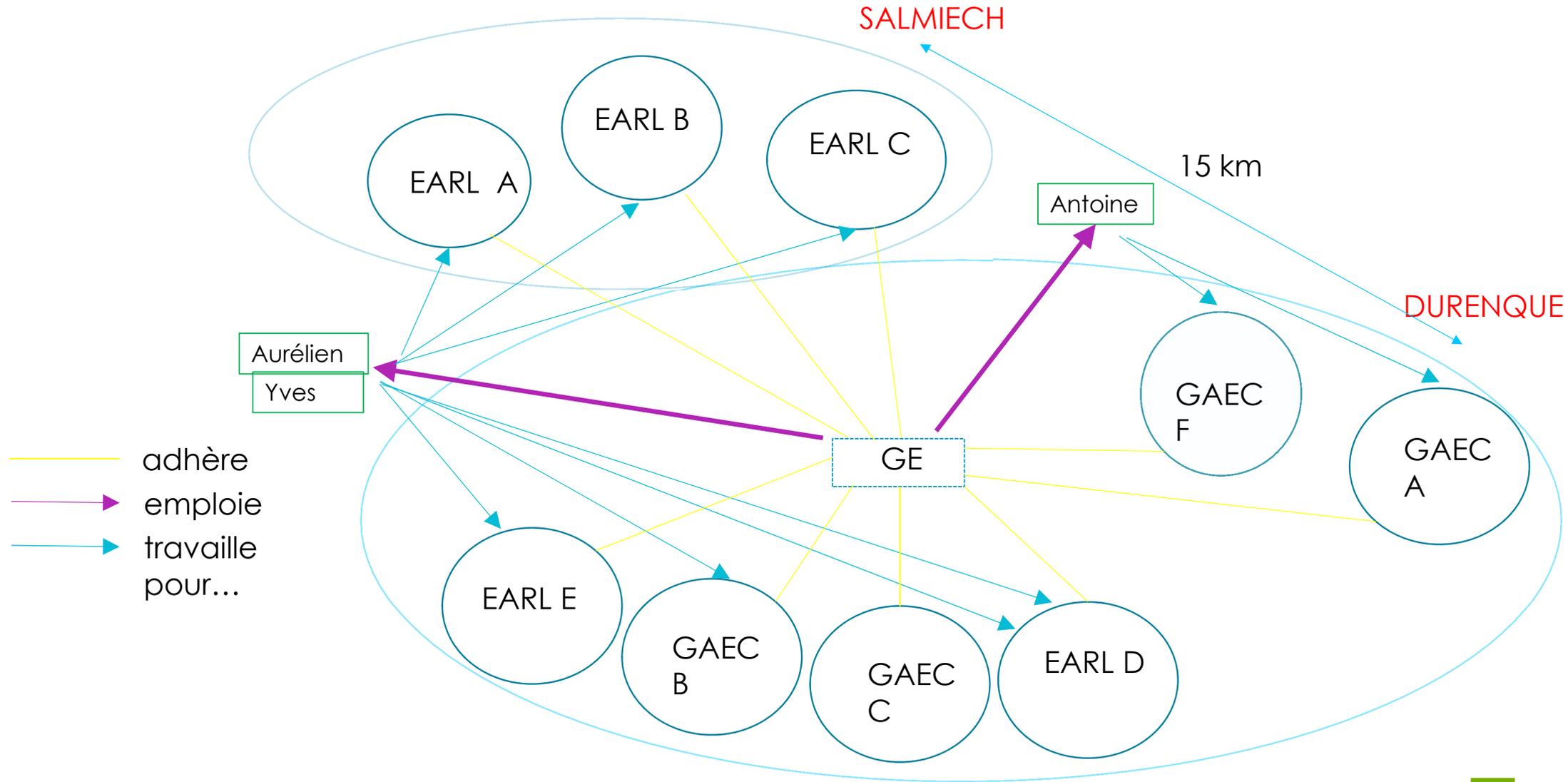
Une entreprise de prestation de services proposant des :

- Échographie et IA
- Tonte et parage des onglons
- Aide à la manipulation
- Aide à l'agnelage

## 2. Présentation des résultats

- A) "faire-ensemble" : le groupement d'employeurs de la Payolle
- B) "faire-faire" : la SAPOV, une société de prestation de service en élevage ovin

# "faire-ensemble" : Le Groupement d'employeurs de la Payolle



# "Faire-ensemble" : le groupement d'employeurs de la Payolle

Un même dispositif est le moyen de poursuivre des finalités différentes selon les acteurs.

Au sein du cadre légal que constitue le GE, les acteurs ont la capacité d'instituer un cadre réglementaire informel qui permet la gestion et la gouvernance.

Un enjeu central : définir et instituer des règles opérationnelles qui permettent de se prémunir des comportements opportunistes.

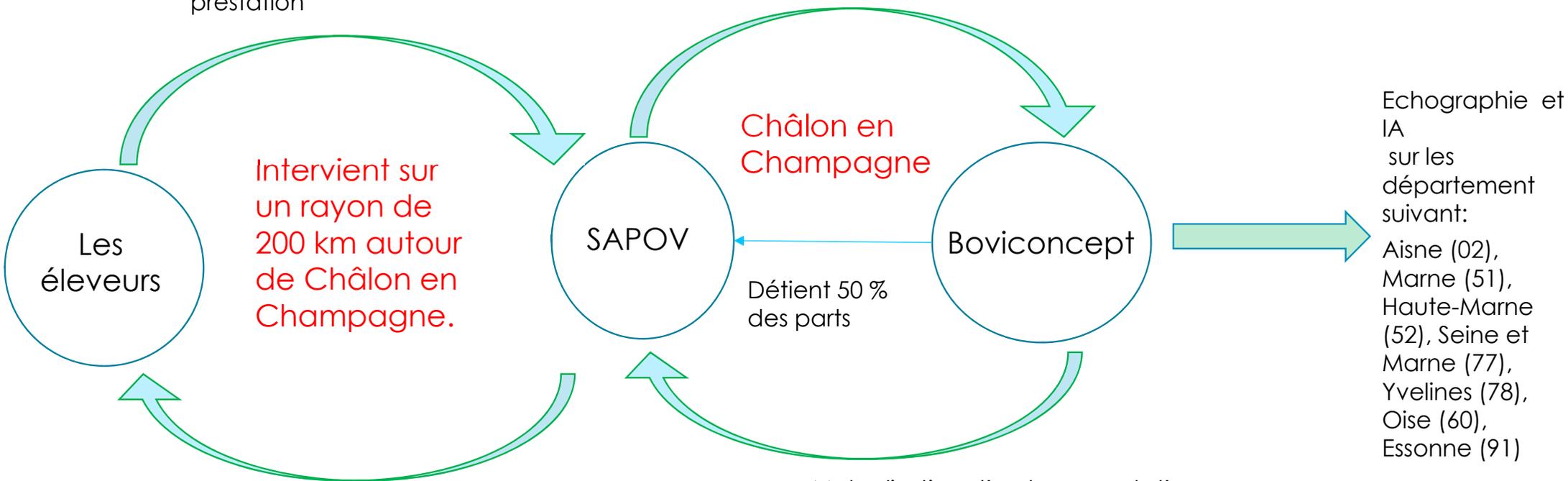
Exemple de règle opérationnelle : hors période de pics de travaux saisonniers, les adhérents doivent garantir l'emploi à plein temps des salariés chaque mois.

*"J'ai de la chance parce que j'ai la mise bas décalée des autres. J'ai les mises bas en janvier donc j'en prends un 2 semaines en janvier. Après je ne suis pas dupe, à la réunion de planning, je sais qu'il faut les prendre 2 à 3 fois par mois. Il faut que tout le monde joue le jeu. Donc je le prends 2 ou 3 jours par mois et on fait des bricoles." Jean Pierre*

# "Faire-faire" : la SAPOV

- Rémunération de la prestation

- Rémunération des sociétaires



- Prestation de services (échographie, IA, tonte, parage des onglons, manipulation, agnelage)

- Mutualisation d'un bureau et d'une secrétaire
- Mise à disposition d'échographe lors de pics de travail.
- Mise en commun d'un porte feuille client concernant le petit ruminant

# 1. Points de convergences

- A) L'influence des proximités
- B) L'influence des savoir-experts dans la coordination des acteurs aux travaux
- C) Les effets de la délégations sur le travail en élevage

La configuration territoriale de la filière ovine détermine quel type de proximité est une ressource pour la coordination des acteurs :

**Dans le cas de l'Aveyron,** la densité d'éleveurs ovin est élevée, la proximité géographique est une ressource dans l'émergence du dispositif et permet aux éleveurs de s'auto-organiser autour de service dédié (tonte et agnelage).



Plus la densité d'éleveurs est faible plus ils ont besoin de passer par l'intermédiaire d'organisations pour accéder à des ressources spécifiques à l'élevage : la Cuma pour l'Allier et une société de prestation de service pour les éleveurs de la plaine champenoise.

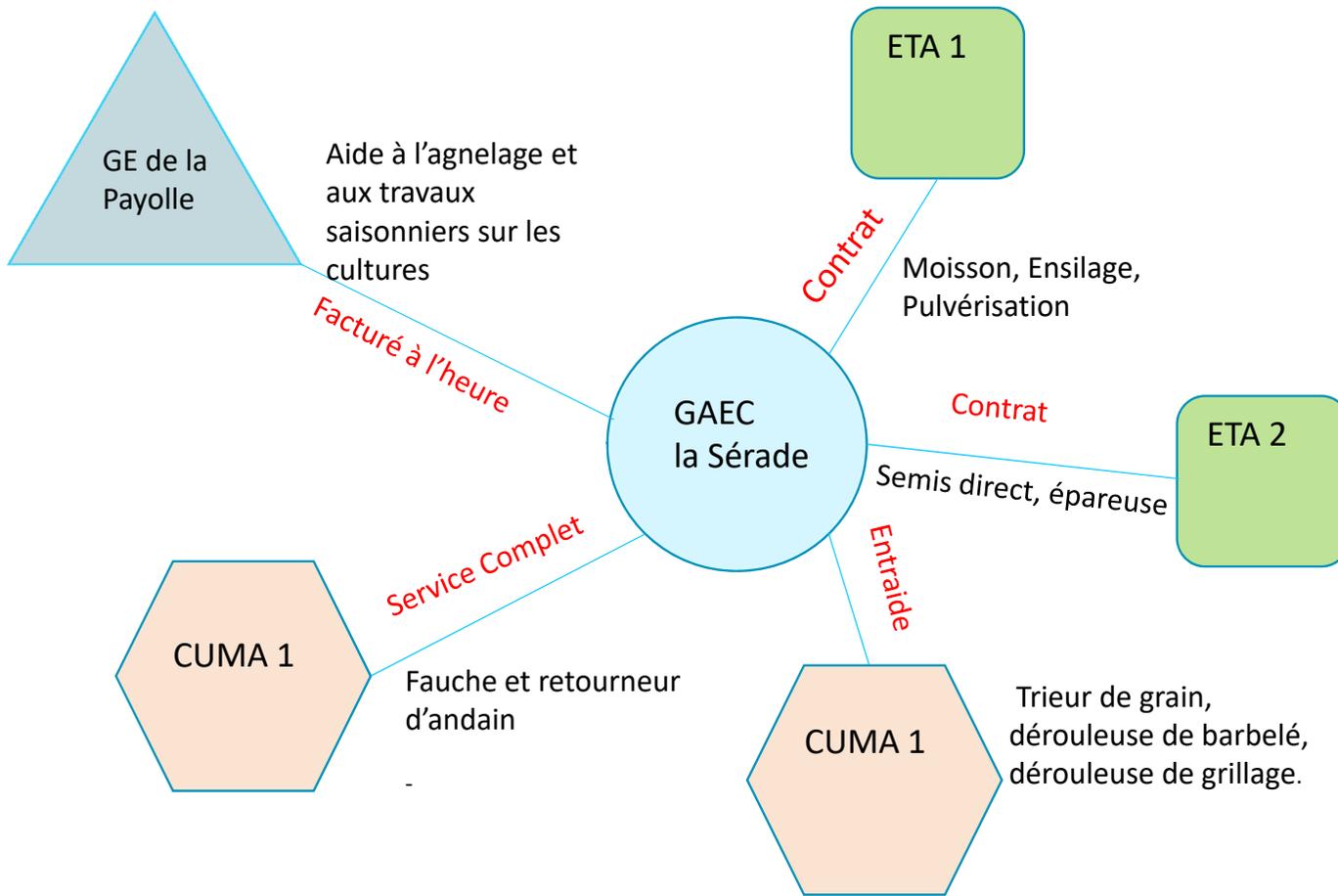
L'appartenance à un dispositif d'action collective est, dans tous les cas, facteur d'innovation et de circulation d'information concernant les pratiques d'élevage.

Au sein des dispositifs étudiés, la coordination de l'action collective entre éleveurs et salariés/prestataires repose sur l'activation de savoirs experts, c'est-à-dire des connaissances tacites et situées (Crawford, 2013).

Même déléguer le travail en élevage reste marqué par son caractère familial : les connaissances circulent à l'oral et sont activées en fonction de la particularité des sites d'exploitations.

Quelle transmission pour ces métiers alors que les collectifs familiaux de travail se rétractent et qu'il est nécessaire de recruter parmi des hors-cadres ?

*"Yves était éleveur il avait déjà fait ça et Aurélien est fils d'éleveur. Ils connaissent la musique, il n'y a pas eu de formation spéciale. Après chacun travaille à sa façon. Après ils s'adaptent à chaque éleveur : chez un il pourra faire ça et pas chez l'autre et inversement." Michel .*



Chez tous les éleveurs rencontrés, les dispositifs étudiés s'intègrent dans un large mouvement de délégation du travail. Un nombre important de prestataires extérieurs intervient dans la chaîne de création de la valeur.

Quelle gouvernance sur les réseaux d'entreprise (Mariotti, 2004) ?

Quel éleveur est-on ?  
Les effets de la délégation sur les identités socioprofessionnelles.

La délégation ne veut pas dire abandon.  
(Purseigle, Anzalone, 2014)

*"Après, tourner en rond dans un champ à déchaumer etc., j'aime pas ça. Je le fais bien une bonne journée, mais je ferai pas ma carrière de ça. j'aime pas ça et puis je ne suis pas performant. Et puis il y a beaucoup de choses que je ne sais pas faire concernant les cultures, que j'ai pas appris et que j'ai pas envie d'apprendre. C'est vraiment un choix de goûts. Moi je suis plus éleveur que céréalier, moi j'aime travailler avec les animaux." Baptiste*



**Merci pour votre attention**